

PROTEGER LES MERS ET LES OCEANS

LE MILIEU MARIN ET COTIER

Le milieu marin et côtier est confronté à des problèmes qui, si l'on n'y porte pas remède immédiatement et efficacement, auront des conséquences profondes sur le développement durable. Ce dilemme posé à l'humanité était bien illustré par le thème de la Journée mondiale de l'environnement 2004 - « *Avis de recherche! Mers ou océans, morts ou vivants?* » L'étendue de la crise est aussi décrite dans l'*Annuaire GEO 2004* publié en mars 2004 à l'occasion de la session du Conseil d'administration du PNUE à Jeju (République de Corée). Cette actualisation annuelle de l'état de l'environnement porte une attention indispensable à l'épuisement des ressources halieutiques ainsi qu'aux dommages croissants infligés à l'environnement marin par les sources de pollution terrestres.



Barcelone, le 5 juin 2004. Une tortue de mer est relâchée dans la Méditerranée à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement. Comme bon nombre de ses semblables, elle avait été prise dans un filet de pêche. Elle a été sauvée grâce aux efforts d'une organisation locale. La Journée mondiale de l'environnement 2004 a été célébrée partout dans le monde. Elle avait pour thème : « Avis de recherche! Mers ou océans, morts ou vivants? » © Universal Forum of Cultures



Plus de 70 % des réserves de pêche marines sont exploitées jusqu'à leurs limites de viabilité et même au-delà. Les flottes commerciales illégales, non réglementées ou subventionnées compromettent les moyens de subsistance des communautés artisanales de pêcheurs dans le monde entier. Des méthodes de pêche destructrices tuent des centaines de milliers d'animaux marins chaque année et participent à la dévastation d'habitats sous-marins importants. La pollution menace aussi la vie marine, ainsi que la santé et les moyens de subsistance. Au total, 80 % de la pollution des mers proviennent d'activités sur terre. Les cours d'eau qui se jettent dans la mer charrient des boues, des eaux usées non traitées, des effluents industriels et des ordures ménagères générées loin en amont. Elles transportent aussi des résidus d'engrais agricoles à l'origine de nombreuses « zones mortes » le long des côtes où la prolifération incontrôlée des algues consume tout l'oxygène de l'eau.

UN PROGRAMME D'ACTION MONDIAL

Le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres du PNUE est un important instrument pour parer à la dégradation du milieu marin et côtier. C'est un accord non contraignant entre 105 pays, dont le PNUE assure le secrétariat. Basé à La Haye (Pays-Bas), son but est d'encourager et de faciliter les meilleures pratiques en matière de gestion des côtes et des bassins hydrographiques et de les intégrer dans des programmes nationaux. Il s'efforce aussi de renforcer les capacités techniques, d'identifier les activités terrestres dangereuses pour les écosystèmes marins dans le monde, et d'en avertir le public.

En 2004, le Programme d'action mondial a redoublé d'efforts pour que toutes ses activités encouragent le développement de financements à long terme qui soient innovants, abordables et viables, en vue d'atteindre les objectifs de la Déclaration du Millénaire. Au plan national, ces activités visaient à aider les pays à se doter des moyens de financement nécessaires pour protéger l'environnement, et d'identifier des mécanismes et des instruments financiers pour ce faire, principalement en mobilisant des ressources nationales. En 2004, les gouvernements ont manifesté un intérêt croissant et formulé plus de demandes dans de nombreux domaines. Les programmes en progression portaient sur la modification physique et la destruction des habitats, le programme d'action stratégique relatif aux eaux usées urbaines, les programmes d'action nationaux et la gestion intégrée des zones côtières et des bassins fluviaux.

NOUS AVONS LE CHOIX : AGIR MAINTENANT ET SAUVER NOS RESSOURCES MARINES OU VOIR LA RICHE DIVERSITE DE NOS MERS ET DE NOS OCEANS DISPARAITRE A JAMAIS

La gestion intégrée des zones côtières et des bassins fluviaux a été conçue pour encourager une gestion globale des bassins hydrographiques et des zones côtières, reposant sur une coopération plus étroite entre toutes les communautés concernées. En 2004, le Programme d'action mondial a organisé des ateliers en Asie du Sud-Est et dans la région du Pacifique Sud-Est, élaboré des manuels à l'intention des pouvoirs publics et lancé des projets pilotes de coopération entre l'Afrique du Sud et le Mozambique, l'Allemagne et la Pologne, la Thaïlande et le Sri Lanka, et le Chili, l'Equateur et la Colombie. En collaboration avec la FAO, le Programme d'action mondial a également mis au point le programme WAVE-30 : eau et environnement – une vision sur 30 ans pour l'environnement – destiné à étudier l'impact environnemental du développement de l'agriculture dans les bassins hydrographiques et leurs zones marines et côtières adjacentes.

LES PETITS ETATS INSULAIRES EN DEVELOPPEMENT

En 2004, le Programme d'action mondial a largement contribué à l'organisation et au succès de la réunion internationale de l'île Maurice convoquée pour évaluer les progrès réalisés dans le cadre du Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits Etats insulaires en développement, adoptée en 1994. Certains comptent parmi les plus vulnérables et les moins développés du monde. Ils doivent affronter une pléthore de contraintes dues, entre autres, à l'éloignement des marchés mondiaux, à une pression environnementale exacerbée par la pauvreté, et à leur fragilité face aux changements climatiques et aux phénomènes météorologiques extrêmes.

Lors de la session de son Conseil d'administration à Jeju (République de Corée) en mars 2004, le PNUE a publié des données issues d'études sur ces petits Etats réalisées conjointement avec l'Evaluation mondiale des ressources en eaux internationales (GIWA). Ces études avaient été préparées à l'intention des ministres qui participeront à la Conférence la

Barbade +10 qui se tiendra à l'île Maurice en janvier 2005. Outre les pénuries d'eau, le manque d'assainissement et la surexploitation des ressources halieutiques, elles mettent en évidence les problèmes croissants que connaissent ces îles, dont l'accumulation des déchets issus de l'industrie, des activités ménagères et du tourisme. Dans sa publication, *Petits Etats insulaires en développement : 1994-2004 et perspectives d'avenir*, le PNUE estime qu'à eux seuls les rejets de matières plastiques ont quintuplé depuis le début des années 90. Le PNUE collabore avec d'autres organismes des Nations Unies pour préparer des programmes de gestion des ordures, élaborer des directives pour des technologies de gestion des déchets écologiquement rationnelles et encourager des techniques de production moins polluantes.

LES MERS REGIONALES

Le Programme pour les mers régionales du PNUE, qui a fêté ses 30 ans d'existence en 2004, poursuit l'élaboration d'un cadre institutionnel général pour la coopération régionale et mondiale concernant les mers, les océans et les côtes. Il porte sur 17 régions faisant l'objet d'une convention régionale ou d'un plan d'action régional. L'un d'eux, le Plan d'action pour le Nord-Ouest du Pacifique (NOWPAP) a aussi célébré son 10ème anniversaire en 2004 par l'inauguration, en novembre, de deux Unités régionales de coordination qui assureront conjointement son secrétariat, à Toyama (Japon) et à Busan (République de Corée). Le NOWPAP est l'instrument de gestion durable des écosystèmes marins et côtiers communs à la République populaire de Chine, au Japon, à la République de Corée et à la Fédération de Russie. Ses pays membres ont également marqué l'occasion en signant un Mémoire d'accord pour un Plan régional d'intervention d'urgence en cas de déversement accidentel d'hydrocarbure.

Plus tôt dans l'année, des scientifiques de pays bordant la mer de Chine du Sud se sont réunis pour évaluer l'avancement d'un projet du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) de 32 millions de dollars destiné à inverser la dégradation de l'environnement marin. Ce projet – le plus important du Portefeuille « eaux internationales » du FEM – a produit des données utiles, identifié des domaines prioritaires d'intérêt commun pour des essais de gestion et établi une plate-forme de coopération régionale. En Chine, on a pu répertorier des herbiers marins inconnus jusqu'ici et au Cambodge a été lancée la première surveillance de récifs coralliens depuis la guerre civile. En Thaïlande, une autre étude a rassemblé en une seule base de données des informations sur les zones humides fournies par 70 projets réalisés par 23

organismes. Il s'agira à long terme de mettre en place un programme autofinancé avec une base scientifique pour inverser le déclin environnemental actuel.

Juillet 2004 a connu la première réunion des Parties à la Convention-cadre pour la protection de l'environnement marin de la mer Caspienne. Cette Convention, négociée avec l'assistance du PNUE, a été signée fin 2003 par les pays riverains de cette mer, qui constitue le plus gros volume d'eau enclavé du monde. En 2004, le PNUE a démarré la deuxième phase d'un projet financé par le FEM pour aider les signataires à déterminer leurs priorités d'action et progresser vers une ratification complète. Lors de la réunion, les représentants des Etats concernés ont convenu de commencer à travailler sur des protocoles concernant la diversité biologique, les sources terrestres de pollution et une étude d'impact environnemental dans un contexte transfrontalier.

Lors d'une réunion des ministres de l'environnement à Antananarivo (Madagascar), le PNUE a annoncé un projet de plusieurs millions de dollars destiné à réduire la pollution dans l'ouest de l'océan Indien. Financé par le FEM et la Norvège, ce projet, qui s'échelonne sur trois ans, aidera sept pays (les Comores, le Kenya, Madagascar, l'île Maurice, les Seychelles, l'Afrique du Sud et la Tanzanie) à s'attaquer aux problèmes de pollution d'origine terrestre en renforçant les lois sur la pollution et la coopération régionale et nationale. L'ouest de l'océan Indien abonde en mangroves, herbiers et récifs coralliens. On estime à 30 millions le nombre de personnes qui, dans ces sept pays, dépendent des ressources marines et côtières pour leur nourriture et leurs ressources.

LES CORAUX

Des études démontrent qu'en protégeant les habitats marins en crise tels que les récifs coralliens des mers chaudes et froides, les herbiers marins et les mangroves, on peut augmenter de façon spectaculaire la quantité et la taille des poissons au plus grand profit de la pêche artisanale autant que commerciale. Les récifs coralliens tropicaux ont aussi une importance économique par leur attrait touristique. Ils bordent les côtes de 109 pays dont la plupart comptent parmi les moins développés du monde. Malheureusement, on a constaté leur importante dégradation dans 93 de ces pays. En juillet 2004, le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du PNUE (WCMC), à Cambridge (Royaume-Uni), a annoncé une nouvelle initiative appelée Earthdive qui incite les plongeurs, professionnels et amateurs, qu'ils soient fervents de plongée sous-marine ou de plongée en

eaux peu profondes, à constater l'état de l'environnement marin où ils évoluent. Ils participeront ainsi à la constitution d'une base de données scientifiques sur des espèces choisies pour servir d'indicateurs et leur cotisation de membres de Earthdive contribuera à la conservation marine.

En 2004, le PNUE a aussi lancé un programme pour aider les professionnels de la plongée et les hôteliers de Bali à protéger les récifs coralliens. Réalisé en association avec le Fonds mondial pour la nature (WWF), ce projet fait appel à cinq outils de communication élaborés par le PNUE et l'Initiative internationale pour les récifs coralliens (ICRI), pour aider l'industrie du tourisme à sensibiliser ses clients à l'importance de ces écosystèmes. Les récifs indonésiens abritent une des réserves de pêche les plus importantes du monde, mais on estime que 82 % en sont sérieusement menacés par la surexploitation et les changements climatiques. La protection des récifs coralliens est aussi le thème de la publication *Peuples et récifs : succès et défis posés par la gestion des récifs coralliens des zones marines protégées* qui détaille les expériences de terrain recueillies par le Réseau international d'action pour les récifs coralliens (ICRAN) dans le monde et permet le partage des enseignements tirés par de nombreuses communautés et individus qui se partagent la responsabilité de la gestion viable des écosystèmes coralliens.

Un autre rapport du PNUE porte sur les récifs coralliens des mers froides. Publié en juillet 2004 comme contribution au 10ème Colloque international sur les récifs coralliens tenu à Okinawa (Japon), qui avait pour thème : « *Les récifs coralliens d'eau froide : loin des yeux, mais près du cœur* » révèle que ces écosystèmes méconnus sont bien plus étendus qu'on ne le pensait et qu'ils subissent la pression croissante de méthodes de pêche destructives telles que le chalutage de fond. Ces récifs recèlent une grande variété de poissons à la croissance souvent lente comme l'hoplostète orange et qui sont d'autant plus convoitées par la pêche commerciale que les espèces traditionnelles se raréfient. Le rapport contient des données complètes sur les récifs coralliens marins d'eau froide dans le monde et apporte aux décideurs l'information nécessaire à des actions concertées pour les préserver et les exploiter durablement.

LES ESPECES MIGRATRICES

Les pratiques de pêche destructrices sont aussi le sujet d'une brochure didactique publiée par le Blue Ocean Institute of Hawaii en collaboration avec le PNUE : « *Catch Fish Not Turtles Using Longlines (Pour prendre des poissons, pas des tortues : pêche à la palangre)* ». Cette publication préconise des méthodes de pêche alternatives pour éviter la mort inutile de tortues de mer tout en augmentant les prises. La protection des tortues de mer a aussi été renforcée par le lancement d'un



Les récifs coralliens d'eau froide, bien plus étendus qu'on ne le pensait jusqu'à présent, subissent la pression croissante de méthodes de pêche destructives telles que le chalutage de fond.

système électronique, Marine Turtle Imaps, qui permet de repérer les habitudes de ponte et de migration de plusieurs espèces. Mis au point pour soutenir le Mémoire d'accord sur la conservation et la gestion des tortues marines et de leurs habitats de l'océan Indien et de l'Asie du Sud-Est, adopté dans le cadre de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS), ce système interactif permettra aux chercheurs, dans le monde entier, de mettre en commun leurs informations. Six espèces de tortues de mer sont ainsi suivies par l'Imaps : la tortue caouane, la tortue à dossière plate, la tortue verte, la tortue imbriquée, la tortue olivâtre et la tortue luth.

Les tortues marines sont parmi les plus grands nomades. Le destin de milliers de ces « nomades par nécessité » dans le monde est le thème principal de la CMS qui a fêté son 25ème anniversaire en 2004. Les espèces qui fréquentent les océans comme les tortues de mer, les cétacés et les albatros sont menacées par la pêche aux filets dérivants, la pollution des mers et la destruction de leurs habitats. Ces dangers font l'objet d'un nombre croissant d'accords dans le cadre de la Convention. En février 2004, l'Accord sur la conservation des albatros et des pétrels de l'hémisphère Sud est entré en vigueur, et le Programme pour les mers régionales du PNUE a publié *Les petits cétacés : répartition, comportements, migration et menaces*, en collaboration avec la CMS.